



Fiche de poste n° 3

Dénomination du poste	<i>Chef de Service des parcs industriels et zones franches</i>
Position hiérarchique	<pre> graph TD A[Secrétaire Général] --- B[Directeur des infrastructures industrielles, commerciales, technologiques et de recherche et développement] B --- C[Chef de la Division des infrastructures industrielles] C --- D[Chef de Service des parcs industriels et zones franches] </pre>
Mission	<i>Assurer la mise en œuvre et le suivi des programmes visant le développement et la valorisation des Zones d'Accélération Industrielles.</i>
Principales activités et tâches	<ul style="list-style-type: none"> • Participer à l'élaboration des programmes et plans d'action de la direction et veiller à l'exécution des activités relevant de la responsabilité de sa structure ; • Participer aux activités de planification des Zones d'Accélération Industrielles au Maroc ; • Participer au pilotage et à la validation des études d'opportunité et des études de faisabilité technique et financière des projets de Zones d'Accélération Industrielles ; • Participer aux activités liés à l'identification et à la mobilisation des assiettes foncières nécessaires à la réalisation des Zones d'Accélération Industrielles ; • Participer à l'élaboration et à la négociation des conventions de partenariat relatives au financement et à la réalisation des projets de Zones d'Accélération Industrielles ; • Assurer le suivi de la réalisation, de la commercialisation et de la valorisation des Zones d'Accélération Industrielles. • Assurer les tâches relatives à la mission du secrétariat de la commission nationale des Zones d'Accélération Industrielles, confiée au Ministère dans le cadre de la loi 19-94 et les ses textes d'application. • Participer à l'élaboration et à la validation de tous les documents juridiques liés au processus de création des Zones d'Accélération Industrielles (décret portant création, décret de concession, cahiers des charges, règlements intérieurs, arrêté etc.). • Assurer une veille et une collecte permanente des données se rapportant aux thématiques de Zones d'Accélération Industrielles au Maroc et à l'international;

	<ul style="list-style-type: none"> • Participer au pilotage de toute étude interne ou externe visant la planification, le développement et la valorisation des Zones d'Accélération Industrielles ; • Mettre en place et tenir à jour une base de données relatives aux Zones d'Accélération Industrielles ; • Piloter, coordonner et évaluer les activités de son service; • Identifier les besoins en études, recherches et autres interventions nécessaires au développement de sa structure, les documenter et les proposer à la hiérarchie; • Apporter l'appui méthodologique aux cadres de sa structure et veiller au renforcement et à l'amélioration de leurs compétences; • Participer à l'élaboration des rapports et des bilans pour synthétiser et documenter les activités de la direction.
Compétences Clés	<ul style="list-style-type: none"> • Très bonne connaissance des secteurs industriels et de leurs interactions avec les autres secteurs économiques ; • Très bonne connaissance de l'environnement et de la culture de l'entreprise, notamment, dans les secteurs industriels; • Connaissance du cadre juridique des Zones d'Accélération Industrielles; • Connaissances en droit foncier et en droit des Affaires ; • Connaissance en Voirie et Réseaux Divers (VRD) ; • Connaissance en Gestion des infrastructures publiques ; • Management des Projets ;
Principaux résultats attendus	<ul style="list-style-type: none"> • Plans d'actions élaborés, suivis et réalisés; • Etudes d'opportunité et études de faisabilité technique et financière relatives aux Zones d'Accélération Industrielles réalisées : • Conventions et cahiers des charges relatives aux projets de Zones d'Accélération Industrielles établis; • Documents juridiques nécessaires à l'octroi du statut de Zones d'Accélération Industrielles élaborés; • Suivi régulier de la réalisation des Zones d'Accélération Industrielles ; • Tenue des comités de suivi des projets de Zones d'Accélération Industrielles et établissement des comptes rendus y afférent ; • Termes de référence relatifs aux projets relevant de sa compétence élaborés; • Base de données relatives aux Zones d'Accélération Industrielles établie et tenue à jour ; • Reporting périodique, diagnostics, études, recherches réalisés et transmis à la hiérarchie.